

5389

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

***PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE
LA PETITE IRRIGATION
VILLAGEOISE AU BURKINA FASO***

Février 2001

1. LE CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION DU PROJET

Le Burkina Faso fait partie du groupe des pays du Sahel dont la croissance économique est fortement dépendante de la régularité des pluies et de leur bonne répartition spatiale. Ces conditions climatiques favorables sont rarement réalisées si bien que ces états sont contraints chaque année de faire recours aux dons alimentaires fournis par la coopération internationale pour nourrir leurs populations.

Considérant les déficits pluviométriques comme un phénomène passager, les états ont continué à élaborer des politiques de développement agricole dominées par les cultures pluviales. Cependant les maigres résultats obtenus par ces stratégies et le caractère récurrent des déficits pluviométriques amènent à envisager l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire sur de nouvelles bases.

Concernant le Burkina Faso, le rapport sur l'économie de 1999 indique : « **Le secteur primaire contribue pour près de 40% au PIB, assure 80% des exportations totales et emploie environ 86% de la population active. De 1995 à 1999, on a enregistré une atténuation de l'inflation qui est passée de 7.8% en 1995 à -1.1% en 1999. Cette situation est due à l'accroissement de la production céréalière de 16.8% en 1998 qui a entraîné une baisse des prix des céréales en 1999** ».

Le Document du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté précise : « **Les exportables de l'agriculture et de l'élevage seront les principaux générateurs de croissance pour l'économie burkinabé dans le moyen terme** ».

En d'autres termes, le Burkina Faso ne peut pas compter pendant les années de pluviométrie déficitaire sur les importations alimentaires pour satisfaire sa consommation nationale puisque les autres secteurs économiques ne dégagent pas de ressources en devises importantes. Il est donc évident que le choix stratégique prioritaire reste l'accroissement de la production agricole notamment par une forte valorisation des ressources en eau de surface et les ressources en eau souterraine.

Les autres éléments de la politique agricole devront être considérés comme des actions de soutien visant à accroître la production agricole et la sécuriser face aux facteurs néfastes de tout genre.

En se fondant sur les aspects ci-dessus mentionnés, le Burkina Faso opte d'accroître sa production agricole de façon significative à travers :

- Un accroissement de la production des grands périmètres irrigués
- Un accroissement de la production agricole autour des retenues d'eau moyennes
- La mise en valeur optimale des multiples bas-fonds recensés dans les villages par la mise à disposition des producteurs de petites retenues d'eau à vocation céréalière

Le présent programme de développement de la petite irrigation villageoise s'inscrit dans cette volonté globale et vise la mise en valeur des bas-fonds pour permettre une production agricole supplémentaire en début de période sèche entre les mois de novembre et février.

2. LES OBJECTIFS GLOBAUX

Les objectifs globaux du projet sont les suivants :

- ◆ l'accroissement de la production agricole
- ◆ la réduction de la pauvreté en milieu rural.
- ◆ La création d'emplois en milieu rural

3. LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- ◆ Création de petites retenues d'eau dans les bas-fonds de 1000 villages
- ◆ Aménagement d'au moins une superficie de 5000 ha autour des petites retenues d'eau
- ◆ Extension des superficies des anciens aménagements créés autour des moyennes retenues d'eau pour réaliser deux récoltes entre novembre et avril de chaque année. Cette extension portera sur 2000 ha.

4- LES RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats visés par le programme sont :

- Une augmentation de la production de maïs et de niébé de 40 000 tonnes par an
- Une modernisation de l'agriculture
- Une vulgarisation des résultats de la recherche

5- DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITES DU PROJET

Le but du programme est de réaliser au moins 1000 petites retenues d'eau pouvant supporter des aménagements agricoles d'une superficie de 5000 ha environ et d'assurer l'extension des

périmètres existants de 2000 ha. Les périmètres seront réalisés dans les provinces les plus vulnérables aux aléas climatiques et où la population possède une forte expérience en matière de valorisation de petites réserves d'eau.

Afin d'assurer une mise en œuvre cohérente du projet, les activités seront organisées en plusieurs volets.

Volet 1 : une étude de formulation du programme

L'étude servira à définir le programme et son insertion dans la politique agricole et économique nationales. Elle précisera l'ensemble des conditions politiques et financières de réalisation du programme ainsi que les facteurs de réussite et de risque. L'étude fera également ressortir les bénéfices financiers et sociaux du programme et son impact sur les ressources naturelles avoisinantes.

Volet 2 : identification des sites

La très forte demande en petites retenues d'eau et en aménagement a amené l'Administration, les ONG et les associations à identifier de nombreux petits sites pouvant être aménagés. Cependant faute de moyens financiers ces projets n'ont pas été réalisés. L'identification passera en revue ces dossiers et les réactualisera. Un complément de nouveaux sites présentant des opportunités importantes sur le plan des ressources en eau sera également identifié.

Afin de favoriser une appropriation des investissements, les sites à retenir seront ceux où la population est fortement motivée et où les conditions de réalisation de seuils déversants sont réunies.

Les études d'avant-projets sommaires seront réalisées à ce stade.

Volet 3 : études socio-économiques et d'encadrement des producteurs

Les études socio-économiques proposeront les conditions de participation de la population à la réalisation du projet et dégageront l'impact de chaque réalisation sur les conditions de vie des villages. Ces études proposeront également les mesures d'accompagnement en encadrement et en formation des producteurs.

Volet 4 : études agronomiques

Les études agronomiques orienteront les futurs producteurs sur les spéculations les plus adaptées et proposeront les équipements agricoles ainsi que les semences .

Volet 5 : études de réalisation des retenues d'eau et des aménagements

Ces études porteront sur :

- les avant-projets détaillés (APD) des retenues d'eau et des aménagements
- les dossiers de consultation des entreprises de travaux
- les dossiers de consultation des entreprises de contrôle
- les documents de formation destinée aux producteurs

volet 6 : construction des banques de céréales

Les banques de céréales serviront à réguler le marché local de produits céréaliers . En année de surproduction, il est prévu l'intervention de l'état pour assurer l'enlèvement des produits.

volet 7 : dispositif de gestion du programme

Une structure de gestion du programme sera mise en place pour administrer les activités et rendre compte régulièrement de l'état d'avancement. La structure devra cependant être très opérationnelle au regard de la dispersion probable des sites. Elle travaillera en étroite collaboration avec les directions régionales concernées par un tel projet.



6- COUT DU PROGRAMME

Le coût du projet est estimé à 35 milliards de francs CFA, soit l'équivalent de 53,5 millions de dollars US à raison d'un taux de changement de 1US\$ pour 650 Francs CFA. La ventilation des coûts est indiquée par le tableau ci-dessous. Le coût est estimé en TTC.

Désignation	Coût en millions de Francs CFA	Coût en millions de dollars US\$
1-études d'identification des sites et APS	150	0,230 769
2-études socio-économiques	50	0,076 923
3-études agronomiques	50	0,076 923
4-études de réalisation	500	0,769 231
5-travaux	33 000	50,769 231
6-Contrôle des travaux	200	0,307 692
7-formation et équipement	500	0,769 231
8-structure de gestion	200	0,307 692
9-étude de formulation	10	0,015 385
TOTAL GENERAL	34 660	53,323 077

Détail du coût du poste « travaux »

Désignation	Coût unitaire en millions de CFA	Coût total en millions de CFA	Coût total en millions de dollars US\$
1000 retenues	20	20 000	30,769 231
Aménagement 5000 ha	1	5 000	7,692 308
Aménagement 2000 ha	3	6 000	9,230 769
Diguettes de protection des aménagements	2	2 000	3,076 923
TOTAL GENERAL		33 000	50,769 231